



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2024

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Christine CORBILLON, Danielle LANGLOIS représentants le conseil municipal. Mmes Chantal SCHWARTZ, Monique LE BIHAN, Marie-Chantal GUILLOT, Martine SCOTTO DI VETTIMO (partie après point n°13) et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Corinne PICARD
Mme Edith CHOUTEAU
Mme Christelle TREHET-COLLET
Mme Monique LE BIHAN

Absent excusé

M. Gérald BOUSSICAULT

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

Convocation adressée le 13 décembre 2024, CASF, article R123-16

POINT N°16 – EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES AU PRESIDENT

Madame CHOUTEAU, vice-présidente, expose :

Vu la délibération 2020-07-08-5 relative aux pouvoirs délégués au Président,
Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre connaissance des décisions ci-après, prises par le Président dans le cadre de l'exercice des pouvoirs délégués.

28/11/24	DP24-55	Virement de crédits n°1/2024
15/11/24	DP24-56	Secours d'urgence
22/11/24	DP24-59	Colis d'urgence
02/12/24	DP24-58	1ère domiciliation

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration approuve cette proposition.



Le Président,
Jean-Paul PAVILLON

